

RÈGLEMENT

Les foulées des cœurs bleus sont des événements citoyens et sportifs, organisées par Alliance Police nationale dans un esprit d'unité et de respect.

Toutes les recettes iront à l'institution Orphéopolis qui s'occupe des orphelins des policiers.

Des foulées de 10 km environ, une démarche citoyenne.

L'événement se veut apolitique, afin de préserver un cadre serein, inclusif et rassembleur, fidèle aux valeurs d'Alliance Police Nationale

Le présent règlement s'applique aux foulées des cœurs bleus dans la ville **Nîmes** qui se dérouleront le **29 mars 2026**.

PARCOURS

Le départ des foulées des Cœurs bleus aura lieu le 29 mars 2026, à 10H00.

- ◇ Récupération du T-shirt pour effectuer la foulée de 08h00 à 09h45,
- ◇ Départ : 10h00.
- ◇ Distance approximative de 10 km.
- ◇ Foulée ouverte à partir de 16 ans avec accord du/des représentant(s) légal,
- ◇ Un seul ravitaillement, à l'arrivée,
- ◇ Sans T-shirt des foulées les participants ne pourront pas participer,
- ◇ L'inscription comprend : T-shirt, ravitaillement d'arrivée, médaille pour les finishers.
- ◇ Arrivée maximale : 12h30 pour les deux boucles,

INSCRIPTION ET ENGAGEMENT

Courir, marcher, respecter toutes les personnes présentes, comme l'organisation et l'environnement, porter l'évènement et les valeurs du vivre-ensemble, rejeter toute forme de haine ou de provocation.

Interdiction à tous engins à roue(s), hors ceux de l'organisation ou acceptés par celle-ci, et aux animaux, exceptés les chiens guides pour personnes aveugles ou malvoyantes.

Tarification de 15 euros.

Cette manifestation est ouverte à toute personne remplissant les conditions d'âge requises, à savoir + de 16 ans.



Limites d'âge et autorisations

Les participants mineurs à la date de la manifestation devront obligatoirement être accompagnés d'un adulte et fournir une autorisation parentale.

Un enfant de moins de 16 ans pourra se joindre à la manifestation en étant sous la responsabilité exclusive d'un adulte exclusivement inscrit qui l'accompagne.

Les participants n'étant ni chronométrés, ni classés, le certificat médical n'est pas obligatoire.

Modalités

Les inscriptions s'effectuent selon les conditions suivantes : www.adeorun.com.

Validation

L'inscription ne sera validée qu'après acquittement de la totalité des frais d'inscription.

Les t-shirts ne pourront être retirés qu'après la validation de l'inscription.

La clôture des inscriptions est fixée à 09h00 le 29 mars .

Les participants en fauteuil sont les bienvenus, sauf ceux de type « Handibike » considérés comme cyclistes par la Fédération Handisport. Le port du casque et des gants est obligatoire. Le fauteuil doit être doté d'un dispositif de freinage.

ANNULATION D'INSCRIPTION

Pour toute demande d'annulation, seul le coureur pourra expressément en faire cette demande, toute demande faite par une autre personne que le coureur ne sera pas valable. Une assurance annulation optionnel, vous sera proposé lors de l'inscription à ces Foulées. Vous pourrez être remboursé de la totalité de l'inscription hors options (frais de dossier + assurance) jusqu'au **27 mars 2026**, après cette date plus aucun remboursement ne sera effectué.

La direction de course se réserve le droit d'annuler les foulées en cas de « force majeure », conditions météorologiques (alerte météorologique orange ou rouge) empêchant la pratique de la course à pied, annulation par les autorités, catastrophes naturelles (séisme, tempête), événements politiques majeurs (révolution, guerre, attentats), mise en danger des personnes ou de raisons indépendantes de la volonté des organisateurs : Vous aurez de la choix d'être remboursé de la totalité de l'inscription hors options (frais de dossier + assurances) auprès d'ADEORUN ou de faire don de votre inscription aux orphelins des policiers.

CHANGEMENT DE COUREUR



Tout participant rétrocédant son dossard à une tierce personne sera reconnu responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve. Toute personne disposant d'un t-shirt acquis en infraction avec le présent règlement pourra être disqualifiée. Le t-shirt devra être entièrement lisible lors de la course. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation.

Aucun suiveur n'est accepté, sous peine de sanction.

ENVIRONNEMENT

Les foulées des cœurs bleus agissent pour la protection des sites qu'ils traversent.

Les actions concrètes :

- ◇ Règlement strict interdisant le jet de déchets,
- ◇ Balisage réutilisable sur tous les parcours avec un respect strict des chemins,
- ◇ Poubelles à l'arrivée,
- ◇ Tout coureur vu en train de jeter ses déchets sur le parcours sera pénalisé et disqualifié,
- ◇ Il est impératif de suivre les chemins tels qu'ils sont balisés, sans couper,
- ◇ Tous les coureurs devront respecter le balisage du parcours sous peine d'être disqualifiés.

RETRAITS DES T-SHIRTS

Vous avez la possibilité de récupérer votre T-shirt ainsi que celui de vos amis sur présentation de leurs pièces d'identités respectives. Seulement le **29 mars 2026** de **08H00 à 09H45** sur le lieu du départ.

MATERIEL CONSEILLÉ

- ◇ Réserve d'eau (ceinture porte-bidon ou camelback),
- ◇ Barre de céréales ou équivalent,
- ◇ Couverture de survie,
- ◇ Téléphone portable (en cas d'urgence).

HORS COURSE

Au cours de l'épreuve, tout concurrent sera considéré «hors course» s'il ne respecte pas volontairement le tracé du parcours ou s'il affiche un comportement déloyal ou dangereux. Tout coureur pris en train de jeter des débris sur le parcours sera automatiquement disqualifié.



ASSURANCE

Conformément à la législation en vigueur, l'organisateur a souscrit une assurance couvrant les conséquences pécuniaires de sa responsabilité civile. En ce qui concerne la responsabilité civile des participants, il appartient à chacun d'en avoir une.

L'organisateur décline toute responsabilité en cas de dommages (vol, bris, perte, ...) subis par les biens personnels des participants, ce même s'il en a la garde. Aucune consigne n'est prévue pendant les foulées.

Les participants ne pourront donc se retourner contre l'organisateur pour tout dommage causé à leur équipement. La souscription d'une assurance garantissant ces risques est du ressort de chacun.

DROIT A L'IMAGE

Par sa participation aux «Foulées des cœurs bleus » chaque participant autorise expressément les « foulées des cœurs bleus » à utiliser ou faire utiliser ou reproduire ou faire reproduire son nom, son image, sa voix et sa prestation sportive en vue de toute exploitation directe, indirecte ou sous forme dérivée de l'épreuve et ce, sur tout support, dans le monde entier, par tous les moyens connus ou inconnus à ce jour, et pour toute la durée de protection actuellement accordée à ces exploitations directes ou dérivées par les dispositions législatives ou réglementaires, les décisions judiciaires et/ou arbitrales de tout pays ainsi que par les conventions internationales actuelles ou futures, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

Conformément à la loi Informatique et Liberté du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant.

SECURITÉ

La compétition se déroule sur des voies totalement ou partiellement fermées à la circulation.

La sécurité est l'affaire de tous, aussi l'organisateur a fait un parcours dans un lieu sécurisé en respectant les règles de sécurités.

L'organisateur ne sera pas tenu responsable en cas de blessure ou autre problème rencontré lors du parcours.

MODIFICATION RÈGLEMENT

Ce présent règlement pourra être modifié à tout moment et sans préavis par l'équipe d'organisation jusqu'au **28 mars 2026**.



ACCEPTATION DU RÈGLEMENT

Tout participant reconnaît avoir pris connaissance dudit règlement et en accepter toutes les clauses. Il s'engage à ne pas anticiper le départ et à respecter l'ensemble des consignes données par les membres de l'organisation.